

Les critères chiffrés

Critère 1 : La ville/commune se prononce en faveur du commerce équitable

- 1.1 décision officielle de briguer la distinction FTT
- 1.2 au moins trois produits dans l'administration
- 1.3 une manifestation officielle pour l'attribution

Critère 2 : Un groupe de travail coordonne l'engagement de la ville/commune en faveur du commerce équitable

- 2.1 des représentants de 3 domaines
- 2.2 des réunions au moins 2x/an
- 2.3 une activité liée au commerce équitable 1x/an

Critère 3 : Les commerçants et les restaurateurs proposent des produits Fair Trade

- 3.1 les commerces de détail : au moins 5 produits
- 3.2 les restaurants et hôtels : au moins 3 produits
- 3.3 les commerces de détail et les établissements de la restauration participent à / soutiennent une manifestation annuelle autour du commerce équitable

Satisfaction des critères en partie :

N ^b d'habitants	Commerces de détail	Restaurants et hôtels
Jusqu' à 1000	1	1
De 1001 à 2000	1	2
De 2001 à 5000	2	3
De 5001 à 10'000	2	4
De 10'001 à 25'000	3	6
De 25'001 à 50'000	4	8
De 50'001 à 75'000	5	10
De 75'001 à 100'000	6	15
De 100'001 à 250'000	10	20
De 250'001 à 500'000	20	30

Critère 4 : Les institutions et les entreprises utilisent des produits Fair Trade

- 4.1 les institutions : au moins 3 produits
- 4.2 les entreprises : au moins 3 produits
- 4.3 les entreprises et les institutions participent à / soutiennent une manifestation annuelle autour du commerce équitable

Satisfaction des critères en partie:

N ^b d'habitants	Ecoles/ Crèches	EMS/ hôpitaux	Associations/ Institutions	Entreprises
Jusqu'à 30 000	1	-	3	3
De 30'001 à 50'000	2	1	3	5
De 50'001 à 100'000	3	2	5	10
A partir de 100'001	10	3	10	20

Critère 5 : Le travail de sensibilisation permet de familiariser la population avec le commerce équitable

- 5.1 3 articles par an sur la campagne + lien sur le site Internet Fair Trade Town
- 5.2 au moins 2 articles relatant la manifestation annuelle
- 5.3 au moins 2 articles relatant la manifestation officielle d'attribution de la distinction